



Faire preuve de bon sens à l'égard des enjeux ESG contribue à l'excellence en matière de placement

Priti Shokeen, chef, Recherche et engagement ESG, Gestion de Placements TD

Avec la collaboration de :

Robert Vanderhooft, chef des placements, Gestion de Placements TD

Vanessa Allen, vice-présidente, Recherche et engagement ESG, Gestion de Placements TD

2020 a été une année mouvementée qui fera date. La pandémie de COVID-19 nous a rappelé à quel point nous sommes fragiles, mais résilients, et a accéléré la tendance à l'innovation et à la numérisation. Cette année, les inégalités systémiques et l'urgence climatique ont aussi été des sujets particulièrement brûlants. Jawaharlal Nehru, tout premier Premier ministre de l'Inde après l'indépendance, disait en son temps que « les crises et les situations de blocage présentent au moins l'avantage de nous obliger à réfléchir. » La situation a fait rejaillir le rôle des marchés financiers et l'importance des enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans les placements.

Pendant plus d'une décennie, l'investissement durable (qu'on appelle aussi, indistinctement, l'investissement responsable et les placements ESG) a été perclus de complexité, obscurci par le recours au jargon et paralysé par un excès d'analyse. Les choses ont toutefois évolué ces dernières années, à tel point que les montants investis dans des placements durables ont doublé en 2020. Le discours a aussi changé dans le monde des affaires où on est en train de passer du souci de ne pas nuire à une vraie volonté d'investissement durable.

La principale explication est à chercher du côté de la demande des investisseurs. D'une part, de plus en plus de gens cherchent à aligner leurs placements sur leurs valeurs personnelles, et d'autre part, il est possible que la surperformance relative des fonds d'actions axés sur les facteurs ESG par rapport aux fonds d'actions traditionnels ait contribué à la perception que ce réalignement pouvait se faire à faible coût.

Figure 1 : Rendement à long terme de l'indice ESG Marchés émergents



Source : Bloomberg Finance LP, MSCI, au 31 décembre 2020

Beaucoup de gens dans le monde appellent de leurs vœux une reprise verte et sont attentifs aux engagements pris à l'égard des changements climatiques dans le cadre de l'Accord de Paris. Nous nous attendons donc à ce que les entreprises, les organismes de réglementation et les investisseurs continuent d'accorder beaucoup d'attention aux enjeux ESG. En 2021, à Gestion de Placements TD Inc. (GPTD), nous allons continuer à mettre l'accent sur l'excellence en matière de placements et sur l'investissement durable. Puisque nous avons fait le choix d'investir dans des placements durables à long terme, cela fait déjà quelques années que nous nous intéressons de près aux aspects ESG des sociétés et des actifs de nos portefeuilles, aussi bien pour analyser les risques que pour repérer les occasions. Cette philosophie a été officialisée dès 2008 par l'adhésion de GPTD aux Principes pour l'investissement responsable (PIR) de l'Organisation des Nations Unies (ONU). Nous avons d'ailleurs reçu une cote A+ lors du dernier cycle de production de rapports des PIR de l'ONU.

Pour ce qui est de la gestion de portefeuille, nous considérons que les facteurs ESG relèvent du pragmatisme et du bon sens, et ce pour toutes les catégories d'actif. Conformément à l'Approche d'investissement durable de Gestion de Placements TD, pour toutes les catégories d'actifs nos équipes de placement tiennent compte des facteurs ESG dans leur processus d'investissement, d'une part pour comprendre les risques inhérents, d'autre part pour pouvoir saisir les occasions créées par la façon dont une société aborde les enjeux ESG ou dont un actif précis les intègre. Nous avons renforcé notre engagement envers l'investissement durable, et nous allons continuer de le faire, pour rester des chefs de file dans ce secteur qui évolue rapidement.

Pour 2021, nous croyons qu'accorder plus d'attention aux aspects ci-dessous des facteurs ESG ajoutera une valeur importante dans la recherche d'actifs durables à long terme qui sont en croissance :

- 1 Plus grande importance accordée à la diversité des conseils d'administration durant la période des votes par procuration 2021**
- 2 Uniformité de l'engagement ESG dans toutes nos catégories d'actif**
- 3 Maintien de la prise en compte des enjeux ESG importants dans l'évaluation des risques et des occasions des portefeuilles**
- 4 Augmentation de la place accordée à la transition climatique dans toutes les catégories d'actif**

1 Plus grande importance accordée aux enjeux ESG durant la période des votes par procuration 2021

En tant que fiduciaires de nos clients, nous avons une grande responsabilité dans le choix des actions que nous détenons. Pour la période des votes par procuration de 2021, nous avons mis en place des outils et des lignes directrices pour favoriser systématiquement notre approche de l'évaluation des facteurs ESG.

Les nouvelles lignes directrices favoriseront généralement les propositions qui visent la publication de rapports standardisés sur les questions ESG, les propositions dans lesquelles les émetteurs seront invités à fournir des renseignements sur l'adoption et le respect des normes pertinentes, et les résolutions des actionnaires qui préconisent davantage de divulgation d'information et de transparence. Notre équipe

Recherche et engagement ESG et nos équipes de recherche sur les placements étudieront les principales propositions pour aider l'équipe Gestion de portefeuille à prendre les décisions de vote et nous permettre de continuer à défendre au mieux les intérêts de nos clients.

En 2021, GPTD encouragera également encore davantage la diversité de genre en votant contre tous les membres en poste du comité de nomination si un conseil d'administration compte moins de 30% de femmes. Si aucun des membres en poste du comité de nomination n'est candidat à l'élection ou si le conseil d'administration n'a pas de comité de nomination, GPTD votera contre tous les membres en poste du conseil d'administration.

2 Uniformité de l'engagement ESG dans les catégories d'actif

Nous discutons régulièrement avec les sociétés dans lesquelles nous investissons pour leur faire part de nos préoccupations ou leur signaler les domaines dans lesquels il y a place à l'amélioration. Pour favoriser une meilleure gestion des risques ESG dans les sociétés de nos portefeuilles, en 2020 nous avons communiqué avec 191 d'entre elles sur des sujets comme la composition de leur conseil d'administration (c'est-à-dire, ancienneté, expertise, renouvellement et diversité des membres qui le composent), l'alignement de la rémunération des dirigeants sur le rendement pour les actionnaires, la sécurité et les répercussions environnementales, leur stratégie pour gérer les risques liés aux changements climatiques et mener leur transition énergétique, la cybersécurité, ou encore les efforts qu'ils déploient pour mettre en place des pratiques durables qui auront des effets positifs sur les collectivités locales et d'autres parties prenantes.

En 2021, notre approche sera guidée par la cohérence de notre engagement dans toutes nos catégories d'actif. Parmi nos priorités ESG, nous souhaitons nous attaquer aux problèmes systémiques et importants

liés aux enjeux ESG qui touchent nos plus grands placements combinés sur les marchés publics et privés. Nous demanderons aux sociétés de nos portefeuilles les mesures prises par leurs conseils d'administration pour régler les problèmes ESG importants et systémiques, et nous chercherons à en savoir plus sur l'expertise de leurs membres sur les enjeux ESG. Nous croyons que les sociétés qui ont une structure de gouvernance adéquate et qui s'attachent à créer de la valeur pour tous, se donnent les moyens de rester rentables et résilientes malgré l'augmentation des risques systémiques.

En plus de son engagement direct, GPTD fait également partie des groupes de travail du Climate Action 100+, de la Coalition canadienne pour une bonne gouvernance, du Carbon Disclosure Project, de l'Association canadienne pour l'investissement responsable et des Principes pour l'investissement responsable de l'Organisation des Nations Unies. Ces collaborations sont l'occasion d'inciter les entreprises à adopter des pratiques gagnantes liées aux enjeux ESG.



3 **Maintien de la prise en compte des enjeux ESG importants dans l'évaluation des risques et des occasions des portefeuilles**

Pour les placements à long terme, nous faisons une évaluation rigoureuse de la façon dont une entreprise répond aux besoins actuels et futurs, mais aussi de sa gestion des risques ESG, qu'ils soient déjà pertinents pour elle ou qu'ils soient importants pour son bien-être financier à long terme. Compte tenu du consensus grandissant sur les normes de production de rapports sur la durabilité, comme le Sustainability Accounting Standards Board, l'importance financière des enjeux ESG est de plus en plus reconnue sur le marché.

Dans l'ensemble, nous sommes très favorables à ces normes et nous croyons dans les sociétés qui ont une gestion de grande qualité, qui sont au fait des principaux risques et occasions liés aux enjeux ESG, qui font preuve de transparence à ce sujet auprès de leurs actionnaires et qui entretiennent de bonnes relations avec leurs parties prenantes.

Notre vision intégrée des enjeux ESG est incorporée à tous nos portefeuilles pour toutes les catégories d'actif.

En 2021, nous allons modifier notre approche des enjeux ESG pertinents et de l'analyse des portefeuilles grâce à l'amélioration continue de nos propres cotes d'exposition aux facteurs ESG. De plus, pour plus d'uniformité, nous allons intégrer à notre tableau de bord ESG plusieurs sources d'information tierces et indépendantes sur les enjeux ESG pour compléter nos propres données.

4 **Augmentation de la place accordée à la transition climatique dans toutes les catégories d'actif**

En 2021, les mesures de lutte contre les changements climatiques vont être accélérées par la mise en place de réglementations dans divers territoires et par l'augmentation attendue des dépenses publiques liées aux programmes de relance verte, qui devraient allouer des ressources importantes pour concrétiser la transition vers des économies à faibles émissions de carbone. L'Union européenne mène la charge avec son pacte vert de 100 milliards d'euros et les États-Unis vont lui emboîter le pas. Avec l'élection de Joe Biden, les mesures de relance devraient dépasser de loin les attentes initiales du début de 2020, puisqu'au niveau local et des États, les financements favoriseront une relance écologique.

L'évolution des réglementations, avec par exemple la taxonomie de l'Union européenne (UE) pour des activités durables et le règlement de l'UE sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers, est aussi un signal fort d'une évolution en ce sens. Tout cela incite d'autres régions à mettre en place des exigences similaires, mais adaptées aux institutions financières, comme les lignes directrices de la Monetary Authority of Singapore sur la gestion des risques environnementaux pour les banques. Maintenant que les gouvernements qui ont signé l'Accord de Paris mettent en place leurs plans pour décarboner leurs économies, même la Chine dont l'économie repose largement sur des activités manufacturières et qui s'est fixé l'objectif de zéro émission nette d'ici 2060, dans

de nombreux secteurs le fossé devrait se creuser entre les entreprises qui cherchent des solutions et celles qui optent pour le statu quo.

En 2021, à GPTD, nous ambitionnons de pousser plus loin notre approche en nous intéressant aux effets macro-sectoriels des changements climatiques et en identifiant les risques et les occasions liés aux placements dans différentes catégories d'actif gérées activement. Nous allons poursuivre nos efforts dans le cadre du Carbon Disclosure Project et de Climate Action 100+. Nous allons également participer au projet pilote 2 du Programme des Nations Unies pour l'environnement – Initiatives financières 2021 afin de déterminer les meilleures approches de gestion des risques climatiques. D'autres initiatives prometteuses se profilent également à l'horizon, et GPTD continuera de s'impliquer pour faire progresser l'évaluation des risques et des occasions liés au climat.

Bien entendu, l'excellence en matière de placement est, par nature, en constante évolution. À mesure que les données et les marchés gagneront en maturité sur les enjeux ESG et la finance durable, nous continuerons de renforcer notre engagement à l'égard de l'excellence en matière de placement en affinant notre approche de l'investissement durable. Pour ce faire, nous allouons notamment des ressources à l'intégration en profondeur des facteurs ESG dans toutes les catégories d'actif de GPTD et nous agissons comme des intendants du capital responsables en nous engageant auprès des entreprises à obtenir de meilleurs résultats durables.



ESG

Suivez Gestion de Placements TD



Les renseignements aux présentes ont été fournis par Gestion de Placements TD Inc. à des fins d'information seulement. Ils proviennent de sources jugées fiables. Les graphiques et les tableaux sont utilisés uniquement à des fins d'illustration et ne reflètent pas les valeurs ou les rendements futurs des placements. Ces renseignements n'ont pas pour but de fournir des conseils financiers, juridiques, fiscaux ou de placement. Les stratégies fiscales, de placement ou de négociation devraient être étudiées en fonction des objectifs et de la tolérance au risque de chacun. Le présent document peut contenir des déclarations prospectives qui sont de nature prévisionnelle et pouvant comprendre des termes comme « prévoir », « s'attendre à », « compter », « croire », « estimer » ainsi que les formes négatives de ces termes. Les déclarations prospectives sont fondées sur des prévisions et des projections à propos de facteurs généraux futurs concernant l'économie, la politique et les marchés, comme les taux d'intérêt, les taux de change, les marchés boursiers et financiers, et le contexte économique général; on suppose que les lois et règlements applicables en matière de fiscalité ou autres ne feront l'objet d'aucune modification et qu'aucune catastrophe ne surviendra. Les prévisions et les projections à l'égard d'événements futurs sont, de par leur nature, assujetties à des risques et à des incertitudes que nul ne peut prévoir. Les prévisions et les projections pourraient s'avérer inexactes dans l'avenir. Les déclarations prospectives ne garantissent pas les résultats futurs. Les événements réels peuvent différer grandement de ceux qui sont exprimés ou sous-entendus dans les déclarations prospectives. Un certain nombre de facteurs importants, y compris ceux énumérés plus haut, peuvent contribuer à de tels écarts. Vous ne devriez pas vous fier aux déclarations prospectives. Les placements dans les fonds communs de placement et les fonds négociés en bourse (« FNB ») (collectivement, les « Fonds ») peuvent être assortis de commissions, de frais de gestion et d'autres frais. Les placements dans les fonds communs de placement peuvent également être assortis de commissions de suivi. Comme les parts de FNB sont achetées et vendues sur une bourse au cours du marché, les frais de courtage en réduiront le rendement. Avant d'investir dans les Fonds, veuillez lire l'aperçu du fonds ou le sommaire et le prospectus, car ils contiennent des renseignements détaillés sur les placements. Les Fonds ne sont pas assurés par la Société d'assurance-dépôts du Canada ni par un autre organisme public d'assurance-dépôts; ils ne sont ni garantis ni assurés. Leur valeur fluctue souvent. Rien ne garantit qu'un fonds du marché monétaire pourra maintenir sa valeur liquidative par part à un montant constant ni que le montant entier de votre placement vous sera remis. Le rendement passé peut ne pas se reproduire. Morningstar® Canada Sustainability Extended IndexSM, Morningstar® US Sustainability Extended IndexSM et Morningstar® Developed Markets ex-North America Sustainability Extended IndexSM sont des marques de service de Morningstar, Inc. dont l'utilisation a été concédée sous licence à Gestion de Placements TD Inc. pour certaines fins. Le FNB indiciel d'actions canadiennes ESG Morningstar TD, le FNB indiciel d'actions internationales ESG Morningstar TD et le FNB indiciel d'actions américaines ESG Morningstar TD (collectivement, les « FNB TD ») ne sont ni commandités, ni approuvés, ni vendus, ni recommandés par Morningstar Research Inc. (« Morningstar ») et Morningstar ne fait aucune déclaration concernant la pertinence d'investir dans les FNB TD. Les FNB TD sont gérés par Gestion de Placements TD Inc., filiale en propriété exclusive de La Banque Toronto-Dominion. Bloomberg et Bloomberg.com sont des marques de commerce et de service de Bloomberg Finance L.P., une société en commandite dont le siège social est situé au Delaware, ou de ses filiales. Tous droits réservés. Gestion de Placements TD Inc. est une filiale en propriété exclusive de La Banque Toronto-Dominion. ^{MD} Le logo TD et les autres marques de commerce sont la propriété de La Banque Toronto-Dominion ou de ses filiales.